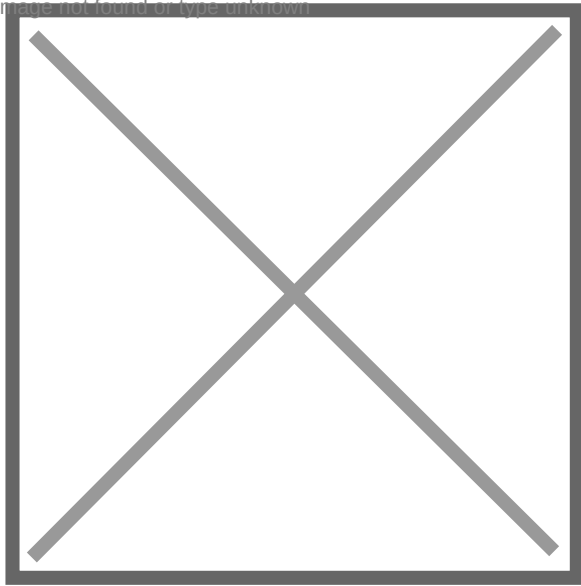


Image not found or type unknown



La veste: magasin vs. pressing

Par **lucrèce**, le **01/07/2008** à **15:16**

Bonjour,

j'ai fait l'acquisition d'une veste pour 500 euros il y a environ un mois.

Avant de la l'utiliser, j'ai fait appel à un pressing afin de la nettoyer. Au moment de récupérer cette veste, le propriétaire du pressing m'a informé que tous les boutons avaient sauté lors du lavage. Pour se justifier, il m'a affirmé avoir respecté toute la procédure de nettoyage décrite dans la veste.

Par ailleurs, il m'a écrit une lettre afin que le magasin me rembourse la veste. Le magasin refuse catégoriquement de me rembourser arguant que la faute incombe au pressing.

Ma question: à qui incombe la faute? Qui doit me rembourser la veste?

Par avance merci